

## Séance du conseil communal du 7 décembre 2011

### Présents:

Francine Colling-Kahn (CSV), bourgmestre, Mike Hagen (LSAP), Romain Reitz (CSV), échevins, Gilles Baum (DP), Jean Boden (CSV), John Breden (LSAP), Gilles Dimmer (CSV), Gilbert Kapp (DP), Christian Kmiotek (Déi Gréng), François Ries (DP), Irène Schmitt (Déi Gréng), Raymond Schintgen (LSAP), Roland Weis (DP), conseillers.

### 01. Informations au conseil communal.

### 02. Déclaration des membres du collège échevinal.

Le conseil communal décide avec sept voix contre six d'apporter son soutien au programme présenté dans la déclaration du collège échevinal pour les six prochaines années.

### 03. Formation du tableau de préséance des membres du conseil communal.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le tableau de préséance du nouveau conseil communal.

### 04. Décision sur la création des commissions consultatives communales.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'instituer les commissions consultatives suivantes:

- Jeunesse et associations des jeunes
- Sports et associations sportives
- Nature et environnement
- Energie
- Seniors et affaires sociales
- Egalité des chances
- Culture et associations culturelles
- Sécurité et circulation
- Bâtisses, développement communal et infrastructures
- Finances, expertises et biens communaux.

### 05. Modification du règlement interne sur la création et le fonctionnement des commissions consultatives.

Le conseil communal arrête avec sept voix contre cinq et une abstention le règlement interne remanié sur la création et le fonctionnement des commissions consultatives.

### 06. Nomination des délégués auprès des syndicats intercommunaux.

Avec sept voix et six abstentions

- Romain Reitz est désigné comme délégué de la commune auprès: 1. du Syndicat Intercommunal pour la création, l'aménagement, la promotion et l'exploitation d'une zone d'activités économiques à caractère régional « SIAEG », 2. du Syndicat Intercommunal pour la Distribution d'Eau dans la Région de l'Est « SIDERE »;
- Francine Colling-Kahn est désignée comme déléguée de la commune auprès du Syndicat Intercommunal pour la Construction et l'Exploitation d'un Crématoire « SICEC »;
- Mike Hagen est désigné comme délégué de la commune auprès: 1. du Syndicat Intercommunal de Dépollution des Eaux Résiduelles de l'Ouest « SIDERO », 2. du Syndicat Intercommunal pour la collecte, l'évacuation et l'élimination des ordures provenant de la région de Grevenmacher, Remich et Echternach « SIGRE »;
- John Breden est désigné comme délégué de la commune auprès du Syndicat Intercommunal de Gestion Informatique « SIGI ».

### 07. Nomination des délégués et représentants dans diverses commissions de surveillance et auprès d'organismes divers.

Avec sept voix et six abstentions

- Francine Colling-Kahn est désignée comme représentant de la commune au conseil d'administration de l'association « Les Amis du Château de Bourglinster »;
  - Mike Hagen est désigné comme: 1. représentant de la commune dans la commission de restauration instaurée dans le cadre de la restauration scolaire de la Maison Relais, 2. représentant de la commune au conseil d'administration du Centre d'Initiative et de Gestion Régional Syrdall, 3. membre au comité de l'association Euclicic, 4. représentant de la commune au sein du conseil d'administration de l'asbl « Lënster Päiperlek »;
  - Francine Colling-Kahn, Mike Hagen et Romain Reitz sont désignés comme membres effectifs et Gilles Dimmer, Raymond Schintgen et Jean Boden comme membres suppléants au sein du comité de surveillance du centre de recyclage intercommunal à Junglinster;
-

- Francine Colling-Kahn et Raymond Schintgen sont désignés comme délégués et Gilles Dimmer et John Breden comme délégués suppléants au sein de la commission de surveillance du CIPA de Junglinster;
- Romain Reitz est désigné comme: 1. délégué aux transports publics, 2. représentant de la commune au sein du conseil d'administration de l'asbl « Jonglënster gutt drop », 3. délégué de la commune auprès de la Sécurité Routière;
- Jean Boden est désigné comme délégué et Raymond Schintgen comme délégué suppléant pour participer aux réunions plénières du « Klima-Bündnis Lëtzebuerg »;
- Jean Boden est désigné comme délégué de la commune auprès de l'Office National du Tourisme « ONT »;
- Mike Hagen est désigné comme représentant et Raymond Schintgen comme suppléant de la commune auprès du comité de rivière « Syr ».

#### **08. Abrogation de la taxe fixant les tarifs d'utilisation du « Late Night Bus ».**

Le conseil communal décide à l'unanimité d'abroger la taxe fixant les tarifs d'utilisation du « Late Night Bus ».

#### **09. a. Approbation d'un avenant à la convention concernant le projet de sensibilisation aux changements climatiques « Emission -10 ».**

Le conseil communal décide avec sept voix contre quatre et deux abstentions d'approuver un avenant à la convention concernant le projet de sensibilisation aux changements climatiques « Emission -10 ».

#### **09. b. Approbation de conventions concernant la constitution de servitudes.**

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver neuf conventions ayant pour objet la constitution de servitudes pour les droits de passage pour la pose d'une canalisation à Rodenbourg.

#### **10. Approbation d'un compromis de vente.**

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver un compromis de vente ayant pour objet l'acquisition par la commune de quatre prés sis à Rodenbourg, au lieu-dit « im Brill », d'une contenance totale de 11,39 ares, conclu le 25 octobre 2011 entre le collège échevinal et les consorts Georgette Glesener-Wecker et Ernestine Wecker, dans un but d'utilité publique, à savoir la renaturation du ruisseau « Roudemerbaach » respectivement le redressement du CR 122.

#### **11. Autorisation préalable et délégation de pouvoirs au collège échevinal en vue de la signature d'un acte de cession gratuite.**

Le conseil communal décide à l'unanimité d'autoriser préalablement le projet d'acte de cession gratuite de trois terrains sis à Junglinster, dans le lotissement derrière la mairie, d'une contenance totale de 183,93 ares en vue de leur incorporation dans la voirie publique et de donner pouvoir au collège échevinal pour signer l'acte définitif y relatif.

#### **12. Approbation d'actes notariés.**

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver plusieurs actes notariés.

#### **13. Projet de modification de l'article 23 de la partie écrite du plan d'aménagement général.**

Le présent point a été enlevé de l'ordre du jour.

#### **14. Approbation d'une pré-convention en vue de la réalisation du lotissement « beim Stämpchen » à Eisenborn.**

Le conseil communal décide avec dix voix et trois abstentions d'approuver la pré-convention signée le 28 novembre 2011 entre le collège échevinal et le lotisseur du plan d'aménagement particulier portant sur des fonds sis à Eisenborn, au lieu-dit « beim Stämpchen » et réglant les rapports entre la commune et le lotisseur en vue de la réalisation dudit plan d'aménagement particulier.

#### **15. Projet d'aménagement particulier portant sur des fonds sis à Eisenborn, au lieu-dit « beim Stämpchen », vote définitif.**

Le conseil communal décide avec sept voix contre six d'approuver définitivement le projet d'aménagement particulier portant sur des fonds sis à Eisenborn, au lieu-dit « beim Stämpchen », élaboré par le bureau d'architecture Frank Thoma pour le compte de Sylvie Becker et visant l'aménagement de 10 lots destinés à la construction de 10 unités de logement.

---

**16. Projet d'aménagement particulier portant sur des fonds sis à Eisenborn, au lieu-dit « route de Luxembourg », vote provisoire.**

Le conseil communal décide avec onze voix et deux abstentions d'approuver provisoirement le projet d'aménagement particulier portant sur des fonds sis à Eisenborn, au lieu-dit « route de Luxembourg », élaboré par le bureau Jonas & Meyers pour le compte de l'Administration des Biens de S.A.R. le Grand-Duc de Luxembourg et visant l'aménagement d'un lot destiné à la construction de 8 logements collectifs répartis dans deux immeubles.

**17. Devis relatif à la mise en état de la voirie rurale pendant l'exercice 2012.**

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver les projets aux devis estimatifs d'un montant total de 339.100.-€ concernant la mise en état de la voirie rurale pendant l'exercice 2012.

**18. Approbation du projet de budget rectifié 2011 et budget 2012 de l'office social du Centrest.**

Le conseil communal approuve à l'unanimité le budget rectifié 2011 et le budget 2012 de l'office social du Centrest.

**19. Avis sur la décision du conseil d'administration du Centrest portant majoration de l'indemnité du receveur.**

Le conseil communal décide à l'unanimité d'aviser favorablement la décision prise par le conseil d'administration de l'office social du Centrest dans sa séance du 4 mai 2011 de porter à partir du 1<sup>er</sup> juin 2011 l'indemnité du receveur chargé d'assumer à titre accessoire la gestion de la recette de l'office social de 20 à 40 points indiciaires.

**20. Fixation des subsides à accorder aux associations communales et aux associations et organismes opérant sur le plan national.**

Le conseil communal décide avec douze voix et une abstention d'accorder pour l'année 2011 les subsides suivants aux associations et organismes énumérés ci-après:

*a. corps des sapeurs-pompiers*

Amicale Lënster Pompjéën 243.-€, Gonnerenger Pompjéesfrënn 177.-€, Guedber Pompjéesfrënn 187.-€, Service d'Incendie et de Sauvetage de la Commune 2.940.-€, Centre d'Intervention Junglinster 1.565.-€.

*b. associations oeuvrant dans le domaine de la médecine sociale*

Croix-Rouge, section locale 500.-€, Een Häerz fir Kriibskrank Kanner 140.-€, Fondation Luxembourgeoise contre le cancer 140.-€, Fondation Recherche sur le sida 140.-€, Fondatioun Kriibskrank Kanner 140.-€, Ligue Luxembourgeoise de Prévention et d'action médico sociale 300.-€, Stëftung Hëllef Doheem 140.-€, Trisomie 21 Lëtzebuerg asbl 140.-€.

*c. associations à caractère social et de charité*

Action pour le FASO 371.-€, Amicale du Centre Grande-Duchesse Josephine Charlotte 500.-€, A.P.E.M.H. 140.-€, Aide aux Enfants Handicapés du Grand-Duché 140.-€, Aide Familiale-Aide Senior asbl 140.-€, Amicale Internationale d'Aide à l'Enfance 140.-€, Amicale Sportive des Handicapés Physiques 140.-€, Amnesty International 140.-€, Association des Aveugles 140.-€, Association Luxembourg Alzheimer 140.-€, Association des Parents d'Enfants Toxicomanes 140.-€, Athénée de Luxembourg/Warmth 140.-€, Bonnievale-Project asbl 140.-€, Care 140.-€, Caritas 140.-€, Centre d'information et de prévention-suicide 140.-€, Chantiers de la Fraternité 140.-€, Chrétiens pour le Sahel 140.-€, Congo-Lux asbl 140.-€, Fondation Autisme Luxembourg 140.-€, Fondation Luxembourgeoise Raoul Follereau 140.-€, Fondation Meninos en Meninas de rua asbl 140.-€, Foyer de la Femme 140.-€, Hadassah Luxembourg 140.-€, Handicap International Luxembourg 140.-€, H.E.L.P. asbl-Lycée classique et technique Echternach 140.-€, Initiativ Liewensufank asbl 140.-€, Lëtzebuurger Déiereschutzliga asbl 140.-€, Ligue HMC asbl 140.-€, Luxembourg Air Rescue 140.-€, Médecins sans Frontières asbl 140.-€, Objectif Tiers Monde asbl 140.-€, Œuvre pour la protection de la vie naissante asbl 140.-€, ONGD-FNEL 140.-€, Padem 140.-€, Parkinson Luxembourg asbl 140.-€, Patlux asbl 140.-€, Pro Ninos Pobres/Nouvelle PNP asbl 140.-€, Service Krank Kanner Doheem 140.-€, SOS Détresse – Hëllef iwwer Telefon asbl 140.-€, SOS Faim – Action pour le développement 140.-€, SOS SAHEL 140.-€, SOS Villages d'Enfants Monde asbl 140.-€, Spontan Add asbl 140.-€, Terre des Hommes 140.-€, Treffpunkt ADHS asbl 140.-€, UNICEF 140.-€, Vivre 81/ADIPH 140.-€.

*d. sociétés de chant et de musique*

Amis de l'Orgue Bourglinster 148.-€, Chorale Ste Cécile Beidweiler 984.-€, Chorale Ste Cécile Bourglinster 1.558.-€, Chorale Ste Cécile Eschweiler 266.-€, Chorale Ste Cécile Godbrange 1.059.-€, Chorale Ste Cécile Gonderange 1.066.-€, Chorale Ste Cécile Junglinster 1.686.-€, Chorale Ste Cécile Rodenbourg 932.-€, Fanfare Bourglinster 3.096.-€, Jeunesse Musicale Luxembourg asbl 140.-€, Jugendchouer Beideler 554.-€, Lënster Musek 3.244.-€, Lënster Ourewiirm 1.132.-€, Les Amis du Château Bourglinster 1.000.-€, Photogen 446.-€, Soc.des Mandolinistes « La Lyre » Godbrange 1.309.-€, Theaterfrënn '93 453.-€.

En dehors des subsides précités les deux fanfares et la société des mandolinistes toucheront une participation de 50% aux frais d'acquisition et d'entretien de matériel de musique jusqu'à un maximum de 2.730.-€ par année. La participation pour l'année 2011 est versée à la fin de l'exercice contre présentation de factures dûment acquittées.

*e. sociétés de sport et de loisirs*

Badminton Junglinster 3.811.-€, Cercle d'Echecs Junglinster 537.-€, DT Bourglinster 1.824.-€, DT Gonderange 3.385.-€, DT Guedber-Lënster 2.912.-€, FC Jeunesse Junglinster 3.705.-€, Frae-Fitness Club 3.067.-€, Lënster Trëppler 945.-€, Lux-Rollers asbl. 140.-€, Harley Club Lëtzebuerg asbl 489.-€, Seniorendanz Dillendapp 508.-€, Société de Tir 141.-€, Stock-Car Team Power Bull's 424.-€, Taekwondo Club 1.650.-€, Tennis Club Junglinster 2.794.-€, Tux.Lu 216.-€, Veräin vum Drentsche Patrijshond Lëtzebuerg 400.-€, Volley-Ball Amber-Lënster 3.090.-€.

*f. associations du secteur agricole et horticole*

Gaart an Heem Jonglënster 495.-€, MBR Services 30.-€, Natura 140.-€, Oeko-Fonds 140.-€, Société Avicole Junglinster 312.-€, Stëftung Hëllef fir d'Natur 140.-€.

*g. Syndicat d'Initiative de la Commune de Junglinster 1.000.-€.*

*h. diverses associations*

Actioun Lëtzebuergesch-eis Sprooch 18.-€, Actioun Öffentlechen Transport 140.-€, Allënster Duerffrënn 456.-€, Association des Parents d'Elèves Bourglinster 643.-€, Association des Parents d'Elèves Gonderange 505.-€, Association des Parents d'Elèves Junglinster 335.-€, Association Nationale des Victimes de la Route 140.-€, Centrale des Auberges de Jeunesse Luxembourg 140.-€, D'Lënster Charly's Frënn 177.-€, D'Lënster Senioren 968.-€, Familienclub 141.-€, Fraen a Mammen Buerglënster-Amber 623.-€, Fraen a Mammen Jonglënster 502.-€, Frënn vum Scoutshome 325.-€, Gonnerenger Duerfclub 233.-€, Guides et Scouts St.Martin Junglinster 1.450.-€, Sécurité Routière asbl. 250.-€.

**21. Divers et questions au collège échevinal.**

**22. Fonctionnement de l'office social du Centrest en relation avec les usagers de la commune (déi gréng).**

Le conseil communal décide à l'unanimité de demander au collège échevinal d'inviter les responsables de l'office social régional « Centrest » dans une des prochaines séances du conseil communal afin de faire le point sur le fonctionnement du service en relation avec les usagers et citoyens issus de la commune de Junglinster.